

Envoyé en préfecture le 17/11/2021

Reçu en préfecture le 17/11/2021

Affiché le 17/11/2021

SLOW

ID : 081-218100048-20211115-21_198-DE

Rapport de situation de la collectivité en matière de développement durable

Novembre 2021

Ville d'Albi

Albi

EDITO

Cette année 2021 aura été marquée par de nombreux évènements sur le plan du développement durable.

Malgré un contexte sanitaire encore difficile qui est venu entraver la mise en place de nombreux projets, la Ville a su redoubler d'efforts pour poursuivre son engagement en faveur du développement durable.

Ainsi, malgré une météo peu clémente et des complications liées à la crise sanitaire, le chantier de la centrale photovoltaïque a pu être mené à terme. La centrale solaire de Pélissier a enfin vu le jour et a été mise en service en mai 2021. Elle produit d'ores et déjà une électricité verte, locale et citoyenne grâce à son dispositif d'investissement citoyen.

Les plantations d'arbres se sont poursuivies dans l'objectif de contribuer localement à la lutte contre le dérèglement climatique mais aussi d'offrir des habitats à la petite faune urbaine et d'améliorer le cadre de vie des Albigeois.es.

Toujours dans une volonté d'œuvrer contre le changement climatique, la Ville a poursuivi ses engagements en matière de rénovation des bâtiments communaux afin de les rendre moins énergivores mais aussi d'en améliorer le confort pour leurs usagers.

La collectivité a également procédé à l'acquisition de plusieurs espaces qui seront maintenus en espaces naturels pour préserver la trame verte et bleue de notre territoire.

Après trois années de démarche, l'association La Landelle a été installée sur Canavières. Si la crise est venue compliquer cette installation par la difficulté à se fournir un certain nombre de matières premières, cela n'a pas entamé la motivation de l'association, des élus de la Ville et des services municipaux qui ont travaillé tous ensemble sans relâche pour mener à bien ce projet.

Aujourd'hui, après moins d'un an d'installation, La Landelle a déjà fourni plusieurs tonnes de légumes frais et bio à la cuisine centrale.

La collectivité a également procédé à la création d'un nouveau service Santé qui est en charge notamment du Contrat Local de Santé et qui a un rôle essentiel pour développer des actions transversales en faveur de la santé des Albigeois.es.

Le Projet Alimentaire Territorial de l'Albigeois a été labellisé par le Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation. Fort de cette reconnaissance témoignant de l'engagement de la collectivité sur le champ de l'agriculture et de l'alimentation locales, la Ville et ses partenaires ont fait le choix de déposer un dossier de demande de subvention auprès de la DRAAF Occitanie pour poursuivre et développer le travail engagé.

Ce sont autant d'actions, menées par la collectivité depuis novembre 2020, qui viennent marquer l'engagement de la Ville pour les enjeux du développement durable et qui sont présentées dans le présent rapport.

Jean Michel BOUAT

Maire adjoint délégué
au développement durable,
à l'agriculture urbaine, à l'alimentation, à la
circulation et au stationnement

SOMMAIRE

Table des matières

I. LUTTER CONTRE LE RECHAUFFEMENT CLIMATIQUE ET PROTEGER L'ATMOSPHERE	4
1. Améliorer durablement les performances énergétiques des bâtiments de la Ville	4
2. Développer les énergies renouvelables	4
3. Déployer des mesures d'adaptation au changement climatique	6
4. Encourager une mobilité urbaine plus douce.....	6
II. PRESERVER LA BIODIVERSITE ET PROTEGER LES MILIEUX ET LES RESSOURCES	8
1. Une gestion raisonnée des ressources et milieux naturels	8
2. Préserver la biodiversité en milieu urbain	9
3. Eveiller les consciences à l'écologie.....	11
III. PERMETTRE L'EPANOUISSEMENT DE TOUS LES ETRES HUMAINS.....	13
1. Une collectivité exemplaire dans l'inclusion des personnes en situation de handicap	13
2. Albi, Ville amie des enfants.....	13
3. Favoriser l'accès aux pratiques sportives, culturelles et associatives	15
4. Développer les instances de participation citoyenne	17
5. Améliorer le bien vivre ensemble.....	18
6. Aménager des espaces urbains pour améliorer le cadre de vie.....	19
IV. ASSURER LA COHESION SOCIALE ET LA SOLIDARITE ENTRE LES TERRITOIRES ET LES GENERATIONS ..	20
1. Améliorer la qualité de vie des séniors	20
2. Accompagner les jeunes vers l'emploi.....	21
3. Venir en aide aux plus démunis	22
4. Favoriser l'insertion socio-professionnelle	22
5. Encourager les dynamiques de solidarité	23
6. Dynamiser le centre-ville et contribuer au développement économique territorial	26
V. FONDER DES DYNAMIQUES EN SUIVANT DES MODES DE PRODUCTION ET DE CONSOMMATION RESPONSABLES	29
1. Lutter contre le gaspillage.....	29
2. Proposer une alimentation de qualité	30
3. Encourager l'économie circulaire et une politique d'achat écoresponsable	31

Sauf indication contraire, les indicateurs présentés dans le présent rapport correspondent à la période de novembre 2020 à novembre 2021

I. LUTTER CONTRE LE RECHAUFFEMENT CLIMATIQUE ET PROTEGER L'ATMOSPHERE

1. Améliorer durablement les performances énergétiques des bâtiments de la Ville

Cette année encore, la Ville a engagé des travaux de rénovation de certains bâtiments afin de travailler sur leur efficacité énergétique.

Ainsi, la rénovation de l'école de la Curveillère, entamée en 2019, a été finalisée : isolation des façades par l'intérieur et l'extérieur, remplacement des menuiseries extérieures, pose de brise-soleil en bois sur les façades de la maternelle.

Chaque année, ces travaux engagés par la Ville permettent une optimisation des consommations énergétiques des bâtiments, avec une réduction significative des consommations ainsi que des émissions de gaz à effet de serre associées.

➤ LES INDICATEURS (pour la Curveillère)

Montant total des travaux	Etiquette énergie (A à G)		Etiquette d'émissions de gaz à effet de serre (A à G)	
	Avant travaux	Après travaux	Avant travaux	Après travaux
800 000€ TTC	C	B	D	B

2. Développer les énergies renouvelables

La centrale solaire de Pélissier a vu le jour et a été raccordée au réseau au mois de mai. Depuis, elle a d'ores et déjà produit **3.652 GWh soit la consommation d'environ 2 998 personnes** (hors chauffage et eau chaude sanitaire).

D'une emprise totale de 10 ha, les quelques 15 000 panneaux sont répartis sur 7 ha, une partie du site ayant été conservée en espace naturel afin de préserver la biodiversité.

Sa production annuelle d'électricité est estimée à 6.7 GWh (Gigawatt-heure), correspondant à la consommation électrique d'environ 5 500 personnes, soit près de 12 % de la population de la commune (hors chauffage et eau chaude sanitaire).

Le coût de sa construction s'est élevé à 4,4 millions d'euros, financés par un montage majoritairement public et citoyen avec la présence au capital de la Ville d'Albi (25 %), d'Énergie Partagée et de la Société d'économie mixte SIPEnR. Les 25 % restants sont détenus par Irisolaris, producteur indépendant d'énergies renouvelables.

L'inauguration de la centrale photovoltaïque a eu lieu le 2 octobre de cette année et a réuni une centaine de personnes.

Rappelons que les citoyens.nes qui le souhaitent peuvent investir dans les énergies renouvelables via la structure Energie Partagée Investissement qui collecte l'épargne citoyenne pour l'investir dans des projets d'énergies renouvelables public et citoyens :

[Rendez-vous sur energie-partagee.org](https://www.energie-partagee.org)

➤ **LES INDICATEURS**

Production <i>(du 11/05 au 03/11)</i>	Equivalent consommation	Investissement citoyen <i>(au lancement du dispositif en février 2021 à aujourd'hui)</i>		
3.652 GWh	2 998 personnes	Nb de personnes	Nb d'actions souscrite	Montant total
		19	191	21 164€



L'inauguration de la centrale Solaire de Pélissier



3. Déployer des mesures d'adaptation au changement climatique

La Ville a poursuivi son travail de plantation, d'arbres et de haies, dans l'objectif de participer localement à la lutte contre le dérèglement climatique et de limiter les effets d'îlots de chaleur urbains, tout en offrant des micro-habitants à la petite faune locale (oiseaux, insectes, chauve-souris, etc.).

➤ LES INDICATEURS :

Nb de nouveaux arbres plantés	Nb d'arbres remplacés	Nb de mètres linéaires de haies plantés
342	131	300

4. Encourager une mobilité urbaine plus douce

Développer une flotte de véhicules plus verte

Afin de lutter contre les émissions de gaz à effet de serre induites par les déplacements professionnels des agents, la collectivité a également investi dans l'acquisition de **10 véhicules électriques**.

Aménager le territoire pour faciliter les déplacements à vélo...

Le vélo a de plus en plus la cote sur le territoire albigeois ! Avec des aménagements cyclables toujours plus nombreux, la Ville fait la part belle à ce mode de déplacement doux de plus en plus prisé par les citoyens.

Afin de permettre la mise en place de ces nouveaux aménagements, la Ville met à la disposition de l'Agglomération les espaces nécessaires à leur installation. C'est le cas notamment pour l'aménagement cyclable au niveau du bois de Jarlard dont la vocation est de prolonger l'échappée verte, créer une zone de biodiversité et offrir un espace sportif et de détente.

De plus, afin de faciliter davantage la circulation des cyclistes notamment lors de la réalisation de travaux, les déplacements doux sont désormais pris en compte dans les arrêtés d'occupation du domaine public, avec par exemple :

- Le maintien du passage des vélos sur les chantiers nécessitant un rétrécissement de la chaussée ;
- L'adaptation de la signalisation afin d'éviter tous risques d'accident (par exemple, dans le cas d'un sens interdit pour les véhicules mais autorisé aux cyclistes en temps normal, en cas de risque d'accident du fait d'un chantier, la circulation des vélos est désormais temporairement interdite pendant la réalisation des travaux et les panneaux seront modifiés en ce sens).

L'ensemble de ces éléments mis en place par la Ville et l'Agglomération permettent d'encourager et développer la pratique du vélo sur le territoire Albigeois.

➤ LES INDICATEURS :

Année	Bandes cyclables	Chaucidou	Double sens	Pistes piétons/vélos	Zones de rencontres
2020	25 km	7 km	25 km	15 km	5 km
2021	25 km	7,7 km	25 km	16 km	5 km
Evolution	→	↗	→	↗	→

Développer des services pour encourager et accompagner la pratique du vélo

L'indemnité kilométrique vélo (IKV), instaurée par la loi transition énergétique de 2015, donne la possibilité à un employeur de prendre en charge tout ou partie des frais engagés par ses salariés pour leurs déplacements à vélo entre leur résidence et leur lieu de travail. La mise en place de l'IKV est facultative.

Elle est calculée sur la base de 0,25€ du kilomètre parcouru à vélo sur le trajet le plus direct entre le domicile et le lieu de travail. Elle est exonérée de charges pour l'employeur et d'impôts sur le revenu pour le salarié et peut s'élever jusqu'à **200€ par an**.

Le cumul de l'IKV et du remboursement de 50% de l'abonnement aux transports en commun est possible (à condition que le vélo soit combiné aux transports dans la chaîne de déplacements entre le domicile et le lieu de travail).

Afin d'encourager les agents de la collectivité à utiliser le vélo dans leurs déplacements domicile-travail, la Ville d'Albi a décidé d'adopter cette IKV, qui a donc été instaurée fin 2019.

Enfin, la collectivité met gratuitement à disposition un vélo pour tout agent qui en fait la demande. Ce dispositif permet aux agents d'avoir facilement accès à un vélo et ainsi facilite ainsi l'utilisation de ce mode de déplacement.

➤ LES INDICATEURS :

Indemnité kilométrique vélo				Mise à disposition de vélos aux agents	
Nombre de bénéficiaires	Montant engagé par la Ville	Emissions de GES évitées*	Equivalent consommation	En 2021	Au total
48	5 914.30€	15.7 tCO ₂ e**	Soit environ 84 409 Km en avion**	2	43

* Estimation basée sur l'hypothèse que les agents bénéficiaires de l'IKV réalisent 2 trajets domicile-travail par jour et sur 219 jours/an.

** source : convertisseur CO₂ ADEME

Promouvoir des modes de transports alternatifs à la voiture individuelle

La Ville participe également au déploiement des bornes de recharge pour véhicules électriques en autorisant l'installation de places de stationnement spécifiques à cet effet par le Syndicat d'Energie du Tarn.

Outre la contribution à l'installation des bornes de recharge pour les véhicules électriques, la collectivité prend également à sa charge à hauteur de 50% le montant des abonnements des agents aux transports en commun. Couplée à l'IKV, cette modalité incite les agents à chercher des alternatives à la voiture individuelle en leur permettant d'être indemnisés.

➤ LES INDICATEURS :

Remboursement des abonnements de transport		Installation de bornes de recharge sur le domaine public	
Nombre de bénéficiaires	Montant engagé par la Ville	Nombre de bornes installées	Nb de connexion
21	1 346.90€	12	1 529

II. PRESERVER LA BIODIVERSITE ET PROTEGER LES MILIEUX ET LES RESSOURCES

1. Une gestion raisonnée des ressources et milieux naturels

Dans l'objectif de favoriser la préservation et le développement de la biodiversité, même en milieu urbain, la Ville d'Albi veille à mettre en place des modalités de gestion écologique des espaces dont elle a la gestion.

C'est ainsi qu'au fil du temps, le service Patrimoine Végétal et Environnement a développé de nombreuses méthodes de gestion en faveur de l'environnement et de la biodiversité :

- **La gestion différenciée**, qui consiste à appliquer des modalités d'entretien différents pour créer plusieurs types d'habitats sur un même espace, la multiplication de micro habitats différents permettant à un plus grand nombre d'espèces animales et végétales de se développer ;
- **L'écopâturage** qui consiste à entretenir certains espaces en faisant appel à des moutons et qui permet d'avoir recours à une méthode d'entretien écologique, non mécanisée et donc non émettrice de gaz à effet de serre mais aussi de bruit. Cette méthode permet également de respecter la faune et la flore, de favoriser la fertilité des sols par les déjections animales, tout en créant un lien avec les riverains. Trois sites bénéficient aujourd'hui de cet entretien : Pélissier, le Verbial, et le Marranel.
- **Le fauchage tardif** qui consiste à faucher les espaces tardivement dans l'année de façon à laisser les espèces animales et végétales se développer et réaliser un cycle complet. Une fois la fauche réalisée, la végétation est laissée sur place en andains quelques jours pour que les graines se déposent au sol et que les animaux s'échappent des tas de végétaux. La végétation est ensuite transformée en bottes de foin qui sont proposées gratuitement au Centre Equestre Albigeois.
- **La protection biologique intégrée** qui correspond à l'utilisation de plusieurs auxiliaires de culture ou prédateurs naturels de nuisibles pour protéger certaines plantes (par exemple introduire des larves de coccinelles pour protéger les rosiers des pucerons).
- **Les espaces sanctuarisés**, sur le bois de Jarlard notamment ou sur le parc RocheGude, qui permettent de limiter au maximum les interventions humaines et constituent ainsi de véritables refuges pour la faune locale.

➤ LES INDICATEURS :

Ecopâturage		Espaces sanctuarisés	Protection biologique intégrée	Fauchage tardif	
Nb de sites	Surface	Surface	Montant engagé par la Ville	Surface	Nb de bottes de foin
3	50 000 m ²	8 200m ²	9 000€	20 ha	34 bottes de 220 kg chacune

2. Préserver la biodiversité en milieu urbain

Améliorer la connaissance sur la biodiversité albigeoise

Cette année, la Ville d'Albi et la Ligue de Protection des Oiseaux, en présence d'Alain Bourgrain-Dubourg, ont officiellement remis à l'Office Français de la Biodiversité le rapport ainsi que l'ensemble des données recueillies dans le cadre de **l'Atlas de Biodiversité Communale**.

Afin de poursuivre ce travail d'inventaire et de connaissance de la biodiversité indispensable à sa préservation, la Ville souhaite créer un comité local de la biodiversité.

Le service Patrimoine Végétal et Environnement a procédé à la création de nouveaux panneaux pédagogiques qui seront prochainement installés sur les sentiers du bois de Jarlard et de Lavazière. Les panneaux de Lavazière visent à apprendre aux visiteurs à dessiner la biodiversité et le paysage, tandis que ceux du bois de Jarlard visent à informer le public sur la rivière, les bois et les légendes locales, avec notamment une partie en Occitan.



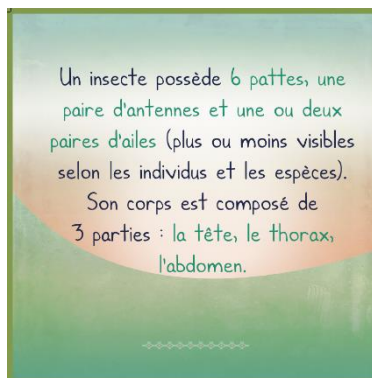
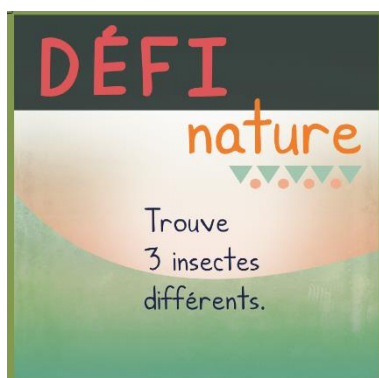
Avec les conseils de : Guilhem Bonenfant, professeur d'éducation socio-culturelle
Bessière : Clotilde Thémérin

© 2021 Office Français de la Biodiversité
biodiversite@mairie-albi.fr

BIOPRÉSENCE Refuges LPO ALBI MAIRIE

Exemple de panneaux pédagogiques à Lavazière

Exemple des futurs panneaux pédagogiques à Jarlard



Cette année, le service Patrimoine Végétal et Environnement a également découvert la présence de façon formelle de **loutres sur le Tarn**. Cette nouvelle espèce, protégée elle aussi, vient s'ajouter à celles découvertes les années passées comme le hibou grand-duc ou encore le castor. La présence de ces espèces sur le territoire témoigne de la qualité des écosystèmes et de la préservation de leurs habitats.



Créer des aménagements pour la biodiversité

Comme chaque année, le service Patrimoine Végétal a procédé à l'installation de nichoirs et autres aménagements pour créer des habitats favorables à la préservation de la biodiversité.

Ainsi, **180 nichoirs** ont été installés et **2 mares** ont été créées, à Jarlard ainsi qu'à Lavazière.

Des refuges pour reptiles et amphibiens ont également été installés à proximité de la mare de Lavazière.



La nouvelle mare de Lavazière et les refuges à amphibiens et reptiles



Afin de créer des espaces favorables à la biodiversité tout en sensibilisant le public à l'environnement, **deux chantiers participatifs** ont été organisés cette année, dans le cadre du dispositif Territoire Engagé pour la Nature et avec un appui financier de l'agence de l'eau de 2 000€ par chantier.

Le premier chantier a porté sur la plantation d'arbustes aux abords d'une noue drainant paysagère rue Gaston Bouteiller, avec la participation de 8 personnes.

Le second consistait à réaliser un mur en pierre sèche aux abords de la nouvelle mare de Lavazière pour favoriser les micro habitats pour la petite faune locale. Une dizaine de personnes a participé à cette construction.



Le chantier participatif pour la création du mur en pierre aux abords de la mare de Lavazière

La collectivité procède également à des acquisitions foncières dans le but de consolider la trame verte et bleue du territoire et de créer des réservoirs biodiversité.

Dans cet objectif, la Ville a acquis cette année près de **4.5 ha**, avenue Albert Thomas, rue Cantepau, rue Edouard Branly et chemin de la Rivayrolle, pour un montant total de **296 917€**. Ces nouveaux espaces seront conservés en espaces verts, avec des usages différents (création de parc ouvert au public, préservation d'espaces boisés, développement de l'éco pâturage ou du maraîchage bio, préservation de la biodiversité).

3. Eveiller les consciences à l'écologie

Sensibiliser les plus jeunes, citoyens de demain

La collectivité a mis en œuvre des dispositifs pour engager concrètement la jeunesse albigeoise et la sensibiliser à la préservation de l'environnement.

Le dispositif « Jeune citoyen » a notamment organisé les journées vertes citoyennes sur les quartiers de Cantepau, Rayssac, Pratgraussals ainsi qu'en centre-ville. Ces journées ont permis le ramassage de plus de **25 kg de déchets** par les jeunes engagés dans cet événement écologique.

Les chantiers loisirs jeunes ont également permis de mobiliser **25 jeunes** autour de chantiers portant sur la mise en place de circuit court pour la cuisine centrale avec la création d'une jardinière, ainsi que la fabrication de mobilier de jardin pour les jardins de Lapanouse.

➤ LES INDICATEURS :

Journées vertes citoyennes			Chantiers loisirs jeunes	
Nb de journées organisées	Nb de jeunes mobilisés	Kg de déchets collectés	Nb de chantiers organisés	Nb de jeunes mobilisés
5	15	25	15	25



Les journées vertes citoyennes

Des animations pédagogiques à destination des scolaires ont été également organisées. Cette année, ce sont **28 classes soit 600 élèves** qui ont bénéficié d'animations ou de sorties pédagogiques en lien avec la biodiversité. Dans ce cadre, la Ville a procédé à l'acquisition de maquettes particulièrement réalistes représentant différents petits animaux, amphibiens et reptiles principalement. Ce petit matériel pédagogique permet aux enfants de visualiser concrètement ces animaux.



L'engouement suscité par la Fête de la Nature témoigne également de l'intérêt porté à cette thématique par les Albigeois.es.

Enfin, en lien avec l'écopâturage, la collectivité a organisé plusieurs demi-journées d'animations. Ainsi, les enfants ont pu venir donner le biberon aux brebis et chèvres du Verbial, tandis que les riverains du Marranel ont eu la possibilité de venir participer à la tonte des animaux.



III. PERMETTRE L'EPANOUISSEMENT DE TOUS LES ETRES HUMAINS

1. Une collectivité exemplaire dans l'inclusion des personnes en situation de handicap

La collectivité mène plusieurs actions pour favoriser l'inclusion des personnes en situation de handicap. Premièrement, la Ville mène une politique de recrutement favorable aux personnes reconnues comme travailleur handicapé. Ainsi, le taux de travailleurs handicapés au sein de la Ville s'élève à **7%** (*statistique établie pour l'année 2019*).

La collectivité poursuit également ses investissements afin de mettre en accessibilité les bâtiments communaux aux personnes à mobilité réduite avec notamment la réalisation de travaux sur les écoles de Rayssac, la Viscose et Nougaro, ainsi qu'à la maison de quartier du Patus.

Enfin, la collectivité s'attache à proposer des formations à ses agents pour leur permettre de développer les compétences nécessaires à l'accueil de personnes en situation de handicap.

Cette année, 4 agents ont été formés pour un volume total d'heures de formation de 72H, à l'accueil d'un usager sourd ou malentendant via l'apprentissage de la langue des signes françaises, ainsi qu'à l'accueil et l'intégration d'un enfant en situation de handicap en structure petite enfance.

➤ **LES INDICATEURS :**

Politique RH en faveur des personnes en situation de handicap			Travaux de mise en accessibilité PMR	Nb de places de stationnement PMR créées
% travailleur handicapé	Nb d'agents formés	Volume d'heure de formation	Montant total	5
7%	4	72h	129 500€	

La collectivité s'attache également à aménager l'espace public pour les personnes en situation de handicap notamment en matérialisant chaque année de nouvelles places réservées aux personnes à mobilité réduite.

2. Albi, Ville amie des enfants

Prendre en compte la santé de chaque enfant

Labellisée « Ville amie des enfants », la Ville d'Albi a mis en place avec les écoles un certain nombre de dispositifs permettant de prendre en compte le bien-être des enfants, notamment à travers l'alimentation et le sport.

D'une part, 3 chefs albigeois sont intervenus à la Cuisine centrale la semaine du 11 au 15 octobre pour partager leurs savoir-faire avec les agents de la collectivité et ainsi être dans une démarche d'amélioration continue des repas proposés aux enfants dans les écoles. Ces chefs ont également réalisé des interventions dans les écoles de Rayssac et Jean-Louis Fieu.

Côté sport, des éducateurs sportifs de la Ville sont intervenus dans les écoles élémentaires à raison de 76 heures par semaine (45 minutes par classe de C2 et 1h par classe de C3).

Intervention 76 heures/semaine éducateurs sportifs ville dans les écoles en élémentaire (45 min par classe de C2 et 1h par classe de C3).

De nombreuses classes se sont également inscrites au dispositif « savoir nager » : 87 classes soit 63%. Des espaces non-fumeur ont été créés aux entrées des écoles (Jean-Jacques Rousseau et Rayssac) avec également l'intervention de la ligue contre le cancer.

Enfin, des actions de sensibilisation ont été menées sur les dangers des écrans ainsi que sur l'importance du sommeil.

Des formations ont également été proposées aux agents du service scolaire pour les sensibiliser au bien-être des enfants et à certaines thématiques comme la nutrition, la loi EGALIM ou encore la convention internationale des droits de l'enfant.

➤ **LES INDICATEURS :**

Formation des agents scolaires		
	Nb d'agents formés	Volume d'heures
Nutrition et loi EGALIM	80	200h
Convention internationale des droits de l'enfant	15	30h

Lutter contre l'exclusion et la discrimination à l'école

La Ville d'Albi est engagée sur l'inclusion des enfants en difficulté, comme par exemple les enfants en situation de handicap ou encore ceux en situation de décrochage scolaire. Dans ce cadre, la Ville d'Albi finance des postes d'AESH (Accompagnant d'Enfant en Situation de Handicap) notamment sur le temps du repas, pour permettre la prise en charge de ces enfants handicapés et leur assurer une meilleure inclusion dans les établissements scolaires.

Un dispositif d'aide aux devoirs a été mis en place et permet à près de 900 élèves de bénéficier d'un soutien scolaire pour la réalisation des devoirs et ainsi limiter le décrochage scolaire des élèves potentiellement en difficulté.

Des conseils d'enfants ont également été mis en place pour aborder des thématiques telles que la citoyenneté, la solidarité ou encore le bien vivre ensemble. Ces moments d'échanges et de concertation sont organisés une fois par trimestre et permettent à l'ensemble des enfants de s'exprimer librement sur leurs envies et éventuelles préoccupations.

➤ **LES INDICATEURS :**

Nb d'enfants suivis par un AESH	Nb d'AESH rémunérés par la Ville	Nb d'enfants suivis pour l'aide aux devoirs	Les conseils d'enfants	
			Nb d'enfants participants	Nb d'écoles concernées
73	18	900 dont 395 dans les Quartiers Prioritaires de la Politique de la Ville	110 (2 par classe élémentaire)	9 sur 12

Un parcours éducatif de qualité pour tous

Des parcours culturels et éducatifs sont également proposés aux différentes classes pour enrichir et diversifier les enseignements et activités des enfants.

Les classes ont ainsi la possibilité de s'inscrire et de participer à des dispositifs tels que l'école au cinéma ou encore à se rendre à des spectacles vivants.

A titre d'exemple, **1 600 élèves** sont inscrits (du CP au CM2 soit 82.5% des enfants) sur le dispositif Ecole au cinéma, et **2 000 élèves** sont inscrits sur la participation au spectacles vivants (de la petite section au CM5, soit 75% des enfants).

Au final, l'ensemble des **127 classes** d'Albi est inscrite à un ou plusieurs parcours éducatifs, permettant ainsi de proposer une offre complète et diversifiée aux enfants en termes d'activités culturelles.

3. Favoriser l'accès aux pratiques sportives, culturelles et associatives

Le sport pour tous

La Ville d'Albi est particulièrement dynamique en matière de sport, afin de favoriser l'accès à tous à une activité sportive.

Ainsi, la Ville ne compte pas moins de **18 500 licenciés** et près de **155 associations sportives** différentes dont la plupart sont subventionnées par la collectivité afin de leur apporter un soutien financier dans leur fonctionnement et leur permettre d'organiser des manifestations sportives.

➤ LES INDICATEURS :

Les associations sportives		
Nb de licenciés	Nb d'associations sportives	Nb d'associations subventionnées
18 500	155	115

Certains clubs sportifs disposent également de contrats d'objectifs leur permettant de percevoir une aide financière en fonction des résultats obtenus. A ce jour, 30 clubs ont un contrat d'objectifs avec la collectivité.

Certains clubs perçoivent également une subvention dans le cadre d'actions menées spécifiquement sur le champ éducatif, sur le handicap et le sport adapté ou encore sur le sport santé.

➤ LES INDICATEURS :

Les clubs sportifs			
Nb de clubs sous contrat	Mise en place d'actions éducatives	Mise en place d'actions pour le handicap	Mise en place d'actions pour la santé
30	Nb de clubs	Nb de clubs	Nb de clubs
	18	6	8

Rendre la culture accessible

Afin de rendre la culture accessible au plus grand nombre, la Ville d'Albi met en place une politique tarifaire spécifique avec notamment la mise à disposition gratuite de salles aux associations culturelles pour l'organisation de certaines manifestations ainsi que la mise à disposition de locaux nécessaires à leurs activités.

La Ville s'attache également à soutenir financièrement les associations culturelles afin de leur permettre de développer et diversifier leurs activités.

➤ LES INDICATEURS :

Nb d'associations culturelles	Nb d'associations ayant bénéficié d'une mise à disposition de salles par la Ville	Nb d'associations subventionnées
75	28	44 (59%)

Faire connaître les associations au grand public

Pour donner une forte visibilité à l'ensemble du tissu associatif albigeois et au-delà, la Ville organise tous les deux ans la fête des associations. Cet évènement qui rassemble de nombreuses associations et suscite un fort engouement de la part du grand public, permet aux différentes structures de se faire connaître et de venir à la rencontre des personnes.

La 7^{ème} édition qui s'est tenue cette année a connu un succès sans précédent qu'il s'agisse de la participation des associations que des visiteurs qui ont été environ 10 000 à venir sur l'évènement. Fédérer les associations, les faire connaître du public, mettre en valeur le dynamisme et l'engagement du monde associatif albigeois et de ses bénévoles sont les enjeux de cet évènement porté et financé par la ville d'Albi. Cette journée est une vitrine de la richesse, de la diversité et du dynamisme du tissu associatif Albigeois qui est l'un des meilleurs moteurs de la qualité de vie, de la solidarité et de l'attractivité de notre ville.

Cet évènement est également l'occasion pour tous les albigeois de proposer leur bénévolat en proposant de s'investir dans telle ou telle association, de choisir une activité à pratiquer, de partager une passion : vivre ensemble, solidarité et entraide, tels sont les maîtres-mots résumant le tissu associatif local.

➤ LES INDICATEURS :

Année	Nb d'associations présentes
2021	305
2019	280
2017	274
2015	270
2013	257
2011	233
2009	180

4. Développer les instances de participation citoyenne

Depuis 25 ans, la Ville d'Albi entretient une tradition d'écoute, d'échanges et de participation citoyenne. Associer les Albigeois.es aux décisions qui les concernent pour améliorer le cadre de vie de chacun.e, réfléchir sur des sujets, définir des priorités et enrichir des projets, est bien la force d'une démocratie participative active, complémentaire à la démocratie représentative.

Enrichie par l'expérience de deux générations de conseils de quartier, la Ville d'Albi franchit cette année une nouvelle étape, en continuité dans le fond et nouveauté dans la forme, avec la mise en place du conseil consultatif albigeois.

Cette nouvelle modalité d'échanger avec les Albigeois.es présente deux objectifs :

- Consulter les habitants en fonction de leurs centres d'intérêt sur des sujets de proximité ou transversaux concernant le bassin de vie ;
- Elargir les modes de participation en déclinant de manière complémentaire les réunions en présentiel et les possibilités offertes par les technologies du numérique pour s'adresser au plus grand nombre, tout en s'adaptant au contexte sanitaire.

Toute personne de plus de 16 ans qui habite, étudie, travaille ou exerce une activité associative sur Albi peut devenir conseiller consultatif albigeois !

Le conseil consultatif se réunira autour de 6 thématiques : une ville verte et durable, une ville sûre et propre, une ville accueillante et solidaire, une ville attentive, une ville entreprenante, et une ville accueillante et participative.

Les premières consultations démarreront prochainement. A ce jour, déjà **225 personnes** se sont inscrites pour être membre du conseil consultatif albigeois !

D'autres dispositifs viendront compléter, renforcer, consolider cette participation citoyenne dont notamment la mise en place d'un budget participatif, ainsi que le lancement d'une plateforme de participation en ligne.

D'autres modalités d'échanges avec les citoyens ont été mises en place notamment avec la création du service Allô Mairie, service de proximité à la disposition des Albigeois.es pour signaler un problème sur le domaine public nécessitant une intervention de la mairie ou de l'agglomération : un trou sur le trottoir ou la chaussée, un lampadaire qui ne fonctionne pas, un banc public abîmé, des déchets abandonnés, un abribus tagué, etc.

➤ LES INDICATEURS :

Nb de conseillers consultatifs	Allô Mairie	
	Nb de signalements (depuis mise en service – mars 2021)	Moyenne mensuelle
225	1 259	157

5. Améliorer le bien vivre ensemble

Afin de garantir la cohésion sociale et assurer le bien-être des personnes et le bien-vivre ensemble, le service Vie des quartiers, dans le cadre de sont Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance et en lien avec les partenaires associés, a développe diverses actions visant à prévenir un certain nombre de problèmes sociétaux.

Afin de prévenir la délinquance ou le décrochage chez les jeunes, de nombreuses actions sont menées par la collectivité :

- La mise en place de groupes de suivi nominatif qui réunissent plusieurs partenaires (bailleurs, polices municipale et nationale, tribunal judiciaire, CCAS, etc.) pour aborder des situations préoccupantes de jeunes ou d’adultes suite à des incivilités commises ;
- La tenue de conseils des droits et devoirs des familles qui font suite au constat de dégradations (caillassage de bus scolaire par exemple, tags, dégradation dans une école, etc.). Après passage en conseil, les jeunes réalisent des stages citoyens qui consistent à réaliser des mesures de réparation (nettoyage d’un abri bus, rangement de rayonnages de bibliothèque, etc.) pour développer le civisme, le respect du bien commun et éviter la récidive.
- L’organisation d’actions de lutte contre l’exclusion et le désœuvrement des jeunes via l’accompagnement individuel de jeunes décrocheurs, suite à des situations évoquées en groupe suivi nominatif ou lorsque des établissements scolaires remarque des problématique (fort absentéisme par exemple) pour les remobiliser et éviter qu’ils ne décrochent complètement (aide pour trouver des stages par exemple) ;

Afin de prévenir les violences faites aux femmes, une action de sensibilisation sera menée la semaine du 25 novembre dans le cadre de la journée internationale de lutte contre les violences, en partenariat avec les Centres sociaux, les associations d’aide aux victimes et la scène nationale.

Des points d’accès aux droits ont également été mis en place, en partenariat avec le Tribunal judiciaire, via la tenue de permanence au centre social Adèle, au centre social L’Atelier ainsi qu’à l’Espace France Services. L’objectif est de fournir un premier niveau de renseignement juridique et d’informer sur les modalités à l’amiable (médiation familiale par exemple) pour éviter les procédures et encourager les règlements des situations à l’amiable.

➤ LES INDICATEURS :

Groupes de suivi nominatifs	Conseils des droits et des devoirs des familles	Stages citoyens	Lutte contre l’exclusion et le désœuvrement	Points d’accès aux droits
Nb de cas traités	Nb de conseils	Nb de stages réalisés	Nb de jeunes concernés	Nb de personnes reçues
22	5	7	22	284

6. Aménager des espaces urbains pour améliorer le cadre de vie

La Ville porte une attention particulière sur l'aménagement d'espaces urbains qui visent à améliorer le cadre de vie des habitants et à favoriser le bien-être individuel mais aussi le bien-vivre ensemble.

Va notamment débuter prochainement le réaménagement du square Aragon, situé à proximité immédiate du cœur de ville d'Albi. L'ambition est de créer un jardin de cœur de quartier facilement accessible et favorisant les rencontres intergénérationnelles.

Le projet d'aménagement procèdera à une recomposition globale du jardin : les différences de niveaux vont être absorbées pour rendre l'ensemble des cheminements accessibles aux PMR tout en préservant le pied du cèdre remarquable existant.

La création d'une aire de jeux à caractère inclusif, accompagnée d'un parcours d'équilibre sous le cèdre et l'installation de mobiliers pour seniors viendront renforcer les qualités d'usages du jardin et favoriser les rencontres intergénérationnelles.

Le jardin sera également équipé de mobiliers d'assises, d'une fontaine à boire et de brumisateurs. Les surfaces végétalisées seront multipliées par 2 par rapport à l'état initial, passant **de 1 309 m² à 2 605 m²**. Ainsi, le jardin constituera un véritable îlot de verdure et de fraîcheur en ville par une réduction de 15 % des surfaces imperméables.

La Ville financera les travaux de réaménagement du jardin et l'agglomération la voie, les trottoirs attenants, l'éclairage et les conteneurs à déchets enterrés.

L'aménagement de la base de Pratgraussals s'est également poursuivi avec la plantation d'arbres et l'engazonnement sur la partie nord du parc (abords du skate park, terrains de grands jeux) :

- 10 000 m² de gazon semé**
- 45 arbres-tiges plantés**
- 2 165 m² de plantations denses arbustives**
- 910 m² de massifs vivaces et couvre-sols**

La rue des muettes a été requalifiée avec le remplacement du revêtement gravillonné dégradé par un béton désactivé afin de faciliter l'entretien et création d'une fosse plantée afin de conserver une partie non minérale sur cet espace public intimiste au cœur du quartier historique.

Enfin, du nouveau mobilier a été installé sur le parc du Castelnau, une table d'échec et deux fauteuils, pour favoriser les liens sociaux.

➤ LES INDICATEURS :

Square Aragon		Pratgraussals		Rue des muettes		Parc Castelnau	
Superficie	Montant	Superficie	Montant	Superficie	Montant	Superficie	Montant
3 500m ²	645 000€	10 000m ²	38 181€	147m ²	36 250€	-	4 791€

IV. ASSURER LA COHESION SOCIALE ET LA SOLIDARITE ENTRE LES TERRITOIRES ET LES GENERATIONS

1. Améliorer la qualité de vie des séniors

L'accroissement de la longévité et donc du nombre de personnes âgées génère des problématiques inhérentes à la vieillesse, dont notamment la perte d'autonomie. Ce constat implique la nécessité de mettre en place des actions spécifiques dédiées à un objectif essentiel : permettre aux Albigeois.es de vieillir dans le respect de la personne et la dignité.

Pour cela, plusieurs services ont été mis en place ces dernières années et connaissent un succès croissant.

Ainsi, **le service portage des repas** propose la livraison des repas à domicile, tous les jours de la semaine. Il s'adresse à des personnes âgées de plus de 60 ans ou en situation de handicap (taux d'invalidité supérieur à 80%), habitant Albi ou les communes extérieures avec lesquelles le CCAS a signé une convention (Cagnac-les-Mines, Cambon, Carlus, Fréjairolles, Lescure-d'Albigeois, Le Séquestre, Marssac, Rouffiac, Saliès, Terssac, Puygouzon, Labastide-Débat et Débat).

Ce service concerne bénéficie aujourd'hui à **874 personnes** pour un nombre de repas servis s'élevant à **128 871**.

Le service Mobile Senior s'adresse également aux personnes âgées dans un double objectif de lutter contre leur isolement mais aussi de maintenir leur indépendance.

Concrètement, le mobile sénior a pour objectif d'accompagner avec un bus de 8 places des personnes âgées de leur domicile vers un autre lieu sur la commune d'Albi selon un planning trimestriel de sorties vers les commerces, marchés sur la commune d'Albi, les lieux culturels et les lieux de loisirs et d'animations du CCAS ou de ses partenaires ainsi que vers des ateliers de prévention (Activités physiques adaptées, ateliers mémoire...). Ce transport est gratuit et réservé aux usagers inscrits : âgés de plus de 70 ans vivant à domicile sur la commune d'Albi autonome mais pouvant rencontrer des difficultés à utiliser le réseau de bus classique et non éligible au TPMR.

De nombreuses animations et sorties sont également proposées aux personnes âgées pour maintenir un lien social et une activité comme notamment le repas des aînés, des thés dansants, lotos et autres spectacles.

Enfin, d'autres activités leur ont été proposées comme des activités physiques seniors adaptées avec la Maison Sport Santé créée en 2021 et l'OMPEPS, ou encore des ateliers numériques ainsi que des ateliers mémoires.

Le lien intergénérationnel est également renforcé grâce à des services civiques qui visitent régulièrement des personnes âgées.

Ce dispositif permet de confirmer le constat sur le besoin de l'échange intergénérationnel. Le repérage des bénéficiaires se fait par le biais du service de portage à domicile, des assistantes sociales en charge de ce public et du dispositif du plan canicule.

➤ LES INDICATEURS* :

Année	Portage de repas à domicile		Mobile Senior		Animations/sorties (repas des aînés, thé dansant, spectacles, etc.)		Activités/ateliers (sport, numérique, mémoire)	
	Nb de bénéficiaires	Nb de repas livrés	Nb de bénéficiaires	Nb de transports réalisés	Nb d'animations	Nb de bénéficiaires	Nb d'ateliers	Nb de bénéficiaires
2020	1 070	179 849	186	716	15	1 774	36	46
2021	874	128 871	206	843	14 (+ animations jeux les lundis et mercredis après-midi depuis le 20/09)	549	29	38

*L'ensemble des indicateurs est à relativiser au regard du contexte sanitaire.

Par exemple, le service portage de repas à domicile a été fortement sollicité en 2020 du fait des confinements successifs.

A l'inverse, le nombre de bénéficiaires des activités a fortement diminué car certaines d'entre elles ont été annulé en 2021, le repas des aînés notamment.

2. Accompagner les jeunes vers l'emploi

Accueillir des étudiants en formation

La collectivité porte une attention particulière à l'accueil de jeune en formation au sein de ses différents services. Ainsi, en 2021, **6 étudiants** ont été accueillis en stage et **12 jeunes** en apprentissage.

Accompagner des jeunes

Un programme de réussite éducative s'adresse aux enfants issus des quartiers prioritaires rencontrant des difficultés.

Depuis sa création, le PRE de l'Albigeois s'appuie d'une part sur les programmations successives en faveur des quartiers prioritaires, et d'autre part sur l'offre du droit commun sur le territoire. Afin d'apporter aux enfants et à leurs parents une réponse la plus adaptée et cohérente possible, le coordonnateur PRE développe et anime le réseau partenarial.

En 2021, **103 enfants** issus des quartiers prioritaires ont bénéficié d'un accompagnement individualisé.

Le Fonds d'Aide aux Jeunes d'Albi est un dispositif géré par le CCAS par convention avec le Conseil Départemental. Ce fonds permet d'attribuer des aides et des secours pour les jeunes de 16 à 25 ans afin de les aider à financer des dépenses de la vie courante, des frais liés à la formation ou à l'obtention du permis de conduire. Cette année 118 demandes ont été accordées pour un montant total de 8 648.10€.

La Ville d'Albi participe aussi financièrement à l'obtention du BAFA pour les jeunes. Cette année **25 jeunes** ont bénéficié d'une aide financière pour les aider à obtenir ce diplôme qui leur permet ensuite de travailler dans plusieurs structures.

➤ **LES INDICATEURS :**

	Programme de réussite éducative		Fond d'aide aux jeunes	Mobilisation des jeunes vers l'avenir		Financement BAFA	
	Nb d'enfants	Nb d'agents	Nb d'enfants	Nb de jeunes	Montant pris en charge	Nb de jeunes	Montant
2021	103	4 (3.5 ETP)	30	118	8648,10€	25	9 750€
2020	96	4 (3.5 ETP)	30	209	13136,82€	-	-

3. Venir en aide aux plus démunis

Le C.C.A.S. de la ville d'Albi gère le restaurant social de l'Entr'aide qui s'adresse aux personnes en difficulté et permet d'assurer aux personnes en situation de grande précarité d'avoir accès à un chaud matin, midi et soir.

La commission de secours est un dispositif qui permet d'intervenir pour aider le bénéficiaire à régler ses dépenses de la vie courante (énergie, loyer, assurances, eau,...). Les demandes recevables sont celles dont le reste à vivre ne dépasse pas 350 €

Les travailleurs sociaux du CCAS interviennent également auprès de personnes en difficultés d'accès ou de maintien dans un logement. Leur travail consiste à les informer, les orienter, les guider et les accompagner dans leurs démarches.

➤ **LES INDICATEURS :**

	Restaurant l'Entr'aide	Commission secours		Aide au logement
	Nb de repas servis	Nb de demandes acceptées	Montant	Nb de solutions trouvées
2021	5 705	248	42 996,09€	23
2020	8 447	368	45 103€	50

4. Favoriser l'insertion socio-professionnelle

La Ville favorise la réinsertion professionnelle des personnes en difficulté en collaborant avec des associations d'insertion.

Ainsi, **27 personnes** de l'association VERSO ont réalisé des travaux de maçonnerie et d'entretien des murs d'enceintes des cimetières de la Ville.

L'entretien et le gardiennage des sanitaires publics à été confié à l'association REGAIN pour un volume d'heure annuel de **4 124h**, pour un forfait total pour la collectivité de **248 775,84 € TTC** sur 2 ans.

La collectivité a également confié à Regain des missions d'entretien, nettoyage et débroussaillage, des délaissés appartenant à la Ville, ainsi que le désherbage des boulo-dromes.

La Ville a passé un contrat avec Tarn Environnement services (T.E.S) portant sur le nettoyage des espaces verts du quartier de Lapanouse.

Regain et T.E.S se sont aussi vu confier l'entretien des aires de jeux ainsi que des plateaux sportifs dans les quartiers.

Le nettoyage du linge des écoles, des restaurants scolaires et centres de loisirs ainsi que du service des sports a été confié à l'association REBOND pour un montant sur 4 ans de **115 083 € TTC**

La Cuisine centrale d'Albi engage également 2 personnes en situation de réinsertion professionnelle.

5. Encourager les dynamiques de solidarité

Les jardins comestibles et solidaires

La Ville d'Albi a poursuivi cette année encore son travail visant à développer les espaces de jardinage, qu'ils soient collectifs ou individuels, dans les différents Quartiers Prioritaires de la Politique de la Ville.

Le jardin solidaire de Lapanouse a encore accueilli plusieurs personnes cette année, avec un noyau dur d'une dizaine de personnes qui se rendent régulièrement sur le jardin pour cultiver mais aussi partager des moments conviviaux. D'une surface totale d'environ 450 m², ce jardin permet une production suffisamment significative pour alimenter les quelques foyers qui le cultivent.

Les 10 parcelles individuelles qui complètent le jardin sont toutes occupées, et la partie centrale collective a accueilli plusieurs événements festifs et conviviaux qui ont rassemblé de nombreuses personnes.



Le jardin solidaire et collectif de Lapanouse

Le jardin Augereau a également poursuivi sa construction et sa structuration. D'une surface globale de plus de 600 m², il accueille chaque semaine environ 10 personnes. Cette année la Ville y a installé un espace dédié aux enfants pour leur permettre de venir découvrir le jardin. La partie solidaire et collective est complétée par des bacs de cueillette en libre accès qui sont fortement appréciés et régulièrement cueillis par les riverains.



Les jardins du square Augereau

La Ville d'Albi a également entamé un important travail portant sur le réaménagement des jardins familiaux de Saint Viateur, sur le quartier de Cantepau.

L'opération a pour but, après réalisation finale, d'améliorer l'intégration urbaine et paysagère des jardins familiaux de Saint Viateur.

En effet, après plus de 20 d'existence, ces jardins présentaient des équipements vétustes et des modalités de fonctionnement inadaptées aux exigences écologiques et sociales actuelles (consommation excessive d'eau, difficulté de cohabitation entre usagers, accumulation de matériaux de récupération peu esthétiques et dangereux, etc.).

La Ville a commencé par mettre en place un nouveau règlement sur ces jardins pour s'assurer de leur bon entretien et de leur mise en culture. Ce règlement donne également la priorité pour accéder aux jardins aux habitants de Cantepau, non imposables et ayant des enfants à charge, pour un montant total de 90€ par an tout compris (mise à disposition du foncier, du cabanon et fourniture en eau).

Le projet comporte également une forte dimension sociale et culturelle avec à terme une meilleure cohabitation entre les usagers dont les cultures, nationalités et origines sont multiples, mais également une meilleure acceptabilité sociale du site de la part des riverains grâce à son amélioration esthétique et visuelle. La présence du Jardinier médiateur permet de garantir la bonne conduite des opérations, mais surtout de faciliter l'acceptation de ces importants travaux par les usagers des jardins qui sont directement concernés et fortement impactés.

Le site, après réaménagement, se trouvera ainsi mieux intégré à son environnement immédiat (enlèvement de tous les encombrants actuellement présents, suppressions des constructions illicites, homogénéisation des équipements de type cabanons, clôtures, tuteurs, etc.).

Le projet a également pour objectif de rendre le site plus vertueux sur le plan écologique avec une nette optimisation de l'utilisation de la ressource en eau et l'installation de nouveaux cabanons en bois de provenance régionale



Les jardins familiaux potagers de Saint Viateur avant le lancement des travaux



Les jardins familiaux potagers de Saint Viateur pendant les travaux



La collectivité, pour donner une dimension plus écologique à ces jardins, tout en les rendant plus fonctionnels et plus conviviaux pour leurs usagers, a ainsi engagé des travaux pour un montant de **145 500€** (phase 1).

A terme, le périmètre du jardin sera clôturé pour limiter les intrusions et différentes dégradations. Les nouveaux cabanons seront équipés de récupérateurs d'eau de pluie et de modules de rangements.



Les jardins familiaux potagers de Saint Viateur après les travaux (phase 1)

Ces différents jardins ont plusieurs vocations : alimentaire d'une part car ils permettent aux personnes de récolter des produits frais gratuitement pour leur consommation personnelle, sanitaire d'autres part car ils offrent un accès gratuit à une activité physique de plein air, et enfin sociale car ils encouragent les échanges et les dynamiques d'entraide et permettent de lutter contre l'isolement des personnes.

Pour toutes ces raisons, ces jardins ont un rôle essentiel pour les personnes qui les côtoient et bénéficient donc d'une attention particulière de la collectivité qui s'attache à les aménager pour les rendre fonctionnels et productifs, et à les animer pour les rendre dynamiques et attractifs.

6. Dynamiser le centre-ville et contribuer au développement économique territorial

Action cœur de Ville

Dans le cadre de son programme Action Cœur de Ville, la Ville s'attache à dynamiser et développer son centre-ville. Ce sont notamment **27 nouveaux commerces** qui ont ouverts leurs portes dans le courant de l'année 2021.

En 2021, le taux de vacance commerciale d'Albi s'élève à 9,7%, contre 12,1% en moyenne pour les villes de moins de 100 000 habitants (*source ANCT, 2016*).

Un dispositif d'affichage sur les vitrines des locaux vacants est en cours de création afin de valoriser le bien à la location ou vente et accélérer la reprise par un porteur de projet.

Toujours dans l'objectif de dynamiser le centre-ville, la collectivité a conventionné avec Action Logement afin de participer à la réhabilitation de logements. Ainsi, à ce jour ce sont 20 projets qui se sont vus accorder un financement, dont 12 pour lesquels les travaux ont déjà débuté.

Sur les 9 millions d'euros conventionnés, **1.461 million** a déjà été consommé.

L'accessibilité aux salles comme levier d'attractivité

La Ville d'Albi accompagne l'organisation des événements familiaux, associatifs ou professionnels. Elle met pour cela à disposition une grande diversité de salles et d'équipements culturels et événementiels de qualité dans un environnement agréable et à des tarifs très accessibles.

Un soin particulier est porté sur ces espaces qui sont de véritables lieux de convivialité et de rencontre, essentiels au vivre ensemble, à l'animation et à l'attractivité de la Cité.

Spectacles, salons, congrès, séminaires d'entreprises, événements sportifs et de loisirs, manifestations familiales ... Le service congrès et gestion des salles a été créé pour faciliter la réservation des équipements et offrir un accompagnement personnalisé et gratuit à chaque organisateur. Près de 600 événements (hors contexte COVID) sont organisés chaque année au sein de ces équipements. Ils participent entièrement à la qualité de l'offre sur notre ville et à son attractivité.

Cette année, **319 manifestations** au total ont été accueillies par la Ville d'Albi dont **82** qui ont pu bénéficier d'une mise à disposition gratuite de salle pour un **équivalent financier de 97 482€** (malgré l'annulation de nombreux événements du fait de la crise sanitaire). Car en effet, La Ville d'Albi conduit une politique de soutien important destinée à accompagner le tissu associatif. Elle soutient par ailleurs au travers de nombreux partenariats l'organisation d'événements sportifs, culturels ou de loisirs et contribue ainsi à la richesse du programme annuel des manifestations proposées sur notre ville.

Cette politique se traduit par la mise à disposition gratuites de salles et/ou de prestations techniques non perçues en recettes équivalent à des subventions en nature.

Albi s’est aussi engagée depuis 8 ans dans une dynamique en faveur du développement du tourisme d’affaire sur son territoire. Deux enjeux fondamentaux : entraîner des retombées économiques/Emplois pour l’ensemble du secteur du tourisme et de l’évènementiel et participer à l’attractivité et à la visibilité de notre destination. Avec près de 200 évènements organisés chaque année (séminaires, congrès, AG, réunion d’entreprises, formation, team building ...), Albi a su se faire une place dans les destinations affaires. L’année 2021, qui a elle aussi connu une période de confinement de plusieurs mois suivi d’un cadre contraignant la réouverture des équipements et limitant la capacité, est bien entendu impactée par le cadre sanitaire. La tendance sur cette année a donc été plus favorable à l’organisation d’évènements de petites capacités (de 10 à 100 personnes) et à l’accompagnement de grands évènements plus rares tels que le congrès national de la FCPE (450 personnes), congrès Groupement des Métiers du Photovoltaïque (350 personnes), FOFEC (800 personnes) ou congrès Médecine d’urgence (350 personnes)

Plus particulièrement, Albi a eu l’honneur d’accueillir le congrès national du Groupement des métiers du Photovoltaïque de la Fédération Française du Bâtiment les 15 et 16 juillet en présence de près de 200 personnes. Un évènement organisé en partenariat avec la Ville d’Albi pour partager valeurs de technicité et d’entraide par des tables rondes, la présence de fabricants, des ateliers coopératifs. Thématique : allez au-delà des freins de développement du photovoltaïque, transition écologique et mutation de notre environnement, coopération à l’échelle des territoires...

➤ **LES INDICATEURS :**

Mise à disposition de salles				Accueil d’évènements d’affaires		
Nb de demandes	Nb de manifestations	Nb de mises à disposition gratuites	Equivalent financier pour la Ville	Nb de demandes	Nb d’évènements accueillis	Nb de participants
515	319	82	97 482€	214	132	5 915

La coopération décentralisée

Le contexte de crise sanitaire lié au COVID 19 a fortement impacté les actions menées dans le cadre des relations internationales entretenues par la ville avec ses différents partenaires. En effet, le secteur de la coopération est particulièrement dépendant pour son bon fonctionnement de la réalisation de missions et d’accueil de délégations. Ainsi, des parties de programme ont dû être différées, les missions et les accueils prévus ont été annulés et reportés.

Malgré tout, des actions ont pu être mené, notamment à Abomey.

Une action sur la santé qui a permis de poursuivre le soutien apporté à l’association ACSAA (Association Coopération Santé Albi-Abomey) dont les actions complémentaires à celles menées par la Ville contribuent à améliorer les soins prodigués aux femmes et aux enfants en bas âges dans les dispensaires de santé et à favoriser les échanges de savoir-faire entre professionnels de santé des villes d’Albi et d’Abomey.

Une action de réhabilitation et de valorisation du qui s'attachent en premier lieu à porter attention aux communautés féminines qui résident dans des espaces sacrés du site des palais royaux. Ces actions visent à améliorer leurs conditions de vie et de sécurité et faciliter leur autonomie financière.

Enfin, une action de renforcement des capacités avec la formation en informatique des agents de la Ville d'Abomey s'est tenue dans le respect de l'équilibre des genres.

➤ **LES INDICATEURS :**

La coopération décentralisée Albi-Abomey			
	Action Santé	Action patrimoine	Action renforcement des capacités
Montants	5 000€	84 500€ sur 3 ans	36 700€ sur 3 ans

V. FONDER DES DYNAMIQUES EN SUIVANT DES MODES DE PRODUCTION ET DE CONSOMMATION RESPONSABLES

1. Lutter contre le gaspillage

Afin de lutter contre le gaspillage alimentaire et limiter le nombre de repas jetés parmi ceux préparés par la Cuisine centrale de la Ville, mais aussi dans un objectif de solidarité avec les plus démunis, la Ville procède à des dons de repas aux associations locales d'aide alimentaire. Cette année ce sont environ 18 000 portions soit environ **4 500 repas complets** qui ont été distribués à ces associations.

A compter du dernier trimestre de l'année, une expérimentation de valorisation des biodéchets de la Cuisine centrale sera mise en place. Il s'agira de composter les biodéchets produits par la Cuisine, principalement ceux provenant de la préparation des légumes frais, afin de les transformer en engrais verts pour les agriculteurs locaux, dont notamment les maraîchers de Canavières.

Un autre volet de lutte contre le gaspillage alimentaire sera décliné sous forme d'accompagnement et de formation des personnels des cantines et de la cuisine centrale.

Cette année déjà, ce sont **36 agents** des restaurants scolaires qui ont été formés et sensibilisés au gaspillage alimentaire. Ce dispositif de formation se décline en plusieurs étapes avec visites des restaurants scolaires pour réaliser des pesées de ce qui est gaspillé, entretien avec les agents de la restauration et analyse du comportement alimentaire des enfants. Enfin, l'ensemble des agents de la restauration ainsi que les coordonnateurs, les ATSEM et les animateurs visiteront la Cuisine centrale pour comprendre le travail des agents qui préparent les menus chaque jour.

Enfin, à compter de janvier 2022, les barquettes jetables des écoles seront remplacées par des bacs inox réutilisables soit environ **10 tonnes** de papier et de film plastique économisés.

➤ LES INDICATEURS :

La cuisine centrale				Formation des agents scolaires	
Nb de repas aux asso d'aide alimentaire	Tonnes de biodéchets valorisées	Quantité de compost produit	Nb de barquettes plastiques évitées	Nb d'agents formés	Nb d'heure de formation dispensées
4 500	A partir de 2022	A partir de 2022	A partir de 2022	36	72h (2h x 36 agents)

2. Proposer une alimentation de qualité

Consciente des enjeux liés à l'alimentation, sanitaires mais aussi environnementaux, la Cuisine centrale travaille depuis plusieurs années à l'élaboration de menus qualitatifs.

En effet, avec une production moyenne de **3 500 repas par jour** (soit un total de **623 393** du 1^{er} janvier au 8 octobre 2021), les enjeux liés au développement d'une alimentation de qualité sont particulièrement importants.

Pour cela, la collectivité a procédé au recrutement d'une diététicienne, à temps complet, qui travaille chaque jour à la construction de menus sains, variés et équilibrés. Elle se rend régulièrement dans les écoles sur le temps du repas afin de bénéficier du retour des enfants et des agents, et ainsi veiller à une amélioration continue des repas proposés.

La Cuisine centrale a également travaillé au développement de ses approvisionnement en produits locaux et de qualité. A titre d'exemple, **17 conventions** ont été signées entre la Ville et des agriculteurs locaux pour assurer la l'approvisionnement de la Cuisine, tout en apportant des garanties aux producteurs.

A ce jour, **30.9%** des approvisionnement de la Cuisine sont sous signe de qualité ou d'origine, et **20%** sont d'origine agriculture biologique.

Enfin, l'installation en mars 2021 à Canavières de La Landelle, association d'insertion par le maraîchage, vient renforcer et sécuriser les approvisionnements locaux et bio de la Cuisine centrale.

Après 9 mois seulement d'installation, l'association a d'ores et déjà fourni plus de **10 tonnes de légumes** frais et bio à la Cuisine.

➤ LES INDICATEURS :

Nb de repas		Produits sous signe qualité ou origine		Produits agriculture biologique		Produits agriculture locale		Produits La Landelle	
Par jour	Total	%	Montant	%	Montant	Nb de convention	Montant	Quantité	Montant
3 500	623 393	30.9%	328 467€	18.3%	194 837€	17	140 000€	10 600kg	29 797€

Le marché du Castelvieu quant à lui se développe et attire une clientèle toujours plus importante. Pour rappel, ce marché installé par la collectivité dans le cadre de sont Projet Alimentaire Territorial et en partenariat avec la Chambre d'Agriculture, présente la particularité de ne rassembler que des producteurs locaux. Plus précisément, cela signifie que la revente y est strictement interdite, et que les producteurs présents ont leur exploitation située dans un rayon de 60 km maximum autour d'Albi.

Ce marché qui rassemble de nombreux producteurs avec des productions très diverses (fruits, légumes, miel, fromages, miel, vin, etc.), permet aux Albigeois.es de s'approvisionner facilement en produits locaux et de qualité.

Aujourd'hui, ce marché regroupe **21 producteurs permanents et 4 saisonniers**, tous situés dans un rayon de 30 km d'Albi (sauf un qui est à 53 km).

MANGEZ LOCAL au marché du Castelviel

Du vrai jambon, des légumes frais, du beurre et des yaourts fermiers, mais aussi des bières artisanales et bien d'autres produits sont à découvrir au marché de producteurs de pays du Castelviel tous les jeudis de 16h à 20h. Ici, le goût formaté industriel n'est pas le bienvenu.

On ne peut pas trouver production plus près. Le Potager D'Elisse, créé l'année dernière à Canavières dans le cadre du développement du maraîchage promu par la Ville d'Albi, propose chaque jeudi sous la halle du Castelviel les légumes de saison bio, cultivés et récoltés par Élise Dubray-Vautrin. Ce jeudi, elle proposait des courgettes et aubergines de différentes variétés, des tomates, du basilic et plein d'autres délices du jardin. La maraîchère, présente également le samedi matin place de la Pile, exploite aujourd'hui 3 600 m² de terres dont 400 sous serres avec l'idée de s'étendre encore sur 2 000 m² d'ici l'hiver. « J'apprécie de venir au marché, car j'y retrouve des clients fidèles qui aiment manger 100 % local. » En face de son étal, François Constans, de la ferme Cadapau près de Carmaux, est un fidèle du marché puisqu'il fait partie des premiers producteurs présents. Lui aussi propose du bio, ce qui n'est pas courant dans le secteur de la viande de porc. Au marché, le porc se décline sous toutes ses formes : charcuterie, pâté, rillettes et bien sûr viande fraîche conditionnée

sous vide. « Ce marché de producteurs est dynamique et permet aux habitants du quartier, voire de plus loin, de faire leurs courses sans souci de stationnement, à l'abri des intempéries et avec la garantie que les produits sont de qualité. Avec les autres producteurs, on forme une petite famille et c'est bien sympathique. »

La qualité au rendez-vous
Jean-Louis Biget, un client régulier du marché, confirme. « On ne se bouscule pas, on croise des connaissances, c'est convivial et la qualité est au rendez-vous. » Pour le fromage, on se laissera tenter par l'offre alléchante de la fromagerie du Buisson blanc et l'accueil chaleureux de Florian Basse, qui fabrique à la ferme avec

Florian Basse propose de nombreux produits bio issus du lait de ses 70 vaches laitières.



Des légumes frais cultivés à Canavières.

« Ce marché de producteurs est dynamique et permet aux habitants du quartier voire de plus loin de faire leurs courses sans souci de stationnement, à l'abri des intempéries et avec la garantie que les produits sont de qualité. »

ses parents une gamme de produits laitiers bio. « Nous avons environ 70 vaches laitières et le projet de diversifier notre offre avec une gamme de desserts fermiers comme du riz au lait et des crèmes... Nous travaillons actuellement sur les recettes et espérons présenter les nouveaux produits dans les semaines à venir. » Pour accompagner le fromage, on n'hésitera pas à faire une halte chez le voisin, Thierry Malle, qui vend du Gaillac du domaine Calmet, vignoble de 43 hectares situé à Lagrave. Et pour les amateurs, une bière fraîche de la

brasserie Margot installée à Fonlabour sera sans doute appréciée. « Cette démarche partagée par tous les producteurs présents s'inscrit dans le Plan alimentaire territorial de la Ville d'Albi et la volonté de promouvoir les circuits courts et de proximité », rappelle Geneviève Marty, conseillère municipale déléguée aux marchés. Un propos qui rejoint celui de Jean-Michel Bouat, adjoint au maire délégué à l'agriculture urbaine. « Ce marché prouve aussi que manger local est possible pour le consommateur et rentable pour le producteur. »

Albimaga - Septembre 2021

3. Encourager l'économie circulaire et une politique d'achat écoresponsable

Valoriser les déchets

Afin de développer des dynamiques d'économie circulaire et de valorisation des déchets, le service Patrimoine Végétal et Environnement applique un principe de broyage de tous ses déchets issus de l'élagage. Ceci permet de broyer les végétaux ce qui évite de les déposer en déchetterie, et ce broyé est ensuite utilisé comme paillage au pied des plantations de la Ville en guise d'apport et de protection (il n'est pas courant dans le secteur de préserver l'humidité du sol et limite ainsi les arrosages).

Cette année, ce sont près de **2 000 m³ de broyés** qui ont été produits par le service.

Toujours dans cet objectif d'économie circulaire, la collectivité organise chaque année la collecte des sapins de Noël des Albigeois.es. De la même manière, les sapins, collectés dans toute la ville par Regain, sont ensuite broyés par le service Patrimoine Végétal. L'an dernier, **1 200 sapins** ont été récupérés et broyés.

Dans un tout autre registre, mais toujours en lien avec l'économie circulaire, la collectivité a également mis en place un système de récupération des huiles usagées du marché couvert. Après leur collecte, ces huiles sont revalorisées et transformées en biocarburant. Cette année, **4 980 L d'huile** ont été récoltés, permettant la fabrication de **3 486 L de biocarburant**.

Des achats écoresponsables

Au regard de la quantité de fournitures achetées chaque année, la collectivité veille à leur provenance et à leur qualité environnementale.

Ainsi, le fournisseur de fournitures administratives de la Ville a mis en place sur son site de commande une gamme de produits éco-responsables identifiés par un arbre vert. **37,4 % des produits** vendus en 2020 par le fournisseur étaient porteurs de cet arbre vert.

Mise en place en 2010 sur la base de la norme internationale ISO 14064, le fournisseur de fournitures de bureau a réduit chaque année son empreinte carbone pour atteindre -19,3 % en 2019.

Sont pris en compte le fret, les consommables et matériaux les sources d'énergie achetées et utilisées par l'entreprise et le gaz, toute autre émission indirecte provenant de sources non directement contrôlées par l'entreprise (mouvements de personnes voyages d'affaires des employés), déchets directs (élimination des déchets). En 2020, ce fournisseur a défini sa nouvelle politique climatique, en fixant de nouveaux objectifs de réduction de CO2 basés sur la méthodologie de la Science-Based Targets Initiative (SBTi).